



MISSIONS DE CONSEIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME REGIONAL D'ACTIONS INNOVATRICES DE MIDI-PYRENEES

Conseil régional Midi-Pyrénées

www.midipyrenees.fr

**Date de l'intervention :
Décembre 2006 à juin 2008**

Le projet :

Le conseil régional souhaitait être accompagné dans la mise en œuvre du programme Régional d'Actions Innovatrices. L'objet était d'assurer pendant une période de deux ans (2006-2008), des missions de conseil sur la mise en œuvre de projets TIC au sein des collectivités locales de la région : pays, communautés de communes, communes, associations de maires, regroupement d'élus, centres de gestion de la fonction publique.

Méthodologie d'intervention :

Des réunions de préparation en amont pour chaque mission ; une autonomie dans la gestion de la mission avec la collectivité ; un bilan en aval et un suivi du projet sur les 30 missions menées.

Le bilan :

Une trentaine de missions menées en deux ans avec une quinzaine de projets innovants qui ont finalement été retenus et sur lesquels les collectivités ont reçus un financement sur la mise en œuvre. Les bénéficiaires de ces missions étaient des communes, regroupements de communes (Pays ou communautés de communes), des associations de maires ou d'élus, des centres de gestion de la fonction publiques, ...

Les éléments de transférabilité :

- Plusieurs missions ont été « labelisées projets innovants » et ont reçus une subvention pour leur mise en oeuvre.
- Les projets s'appuyaient sur des technologies ou systèmes OpenSource ce qui facilite leur transférabilité vers d'autres collectivités.
- Plusieurs missions ont été menées en collaboration avec l'ADULLACT pour une diffusion des outils après leur conception.

Le « Plus » Projet :

Un suivi méthodologique sur chaque projet.

La diversité des projets accompagnés (portails de téléservices, sites touristiques, extranet, outils de travail collaboratif, dématérialisation des marchés, des actes, des flux financiers, systèmes d'information géographiques, stratégie TIC à cinq ans, points de visioconférence, ...).

Le portage de la phase d'étude à la mise en œuvre en passant par la sélection du prestataire en conception.

La diversité des structures accompagnées : pays, communautés de communes, communes, associations de maires, centres de gestion de la fonction publique, associations de communes, ...

La diversité des zones géographiques concernées : collectivités en zones rurales, en zone de montagne, en zone urbaine, en zone touristique, ... impliquant des problématiques différentes.

Intervention de CITICA :

Un accompagnement sur 24 mois auprès d'une trentaine de collectivités, mission menée en collaboration avec deux autres cabinets de consultants : Consultic et Mnemotic.

